

L'ANALYSE STRUCTURALE EN LINGUISTIQUE ET EN ANTHROPOLOGIE

CLAUDE LÉVI-STRAUSS

Dans l'ensemble des sciences sociales, auquel elle appartient indiscutablement, la linguistique occupe cependant une place exceptionnelle: elle n'est pas une science sociale comme les autres, mais celle qui, de loin, a accompli les plus grands progrès; la seule, sans doute, qui puisse revendiquer le nom de science et qui soit parvenue, à la fois, à formuler une méthode positive et à connaître la nature des faits soumis à son analyse. Cette situation privilégiée entraîne quelques servitudes: le linguiste verra souvent des chercheurs relevant de disciplines voisines, mais différentes, s'inspirer de son exemple et tenter de suivre sa voie. *Noblesse oblige*: une revue linguistique comme *WORD* ne peut se limiter à l'illustration de thèses et de points de vue strictement linguistiques. Elle se doit aussi d'accueillir les psychologues, sociologues et ethnographes anxieux d'apprendre de la linguistique moderne la route qui mène à la connaissance positive des faits sociaux. Comme l'écrivait il y a vings ans déjà Marcel Mauss: "La sociologie serait, certes, bien plus avancée si elle avait procédé partout à l'imitation des linguistes. . . ."¹ L'étroite analogie de méthode qui existe entre les deux disciplines leur impose un devoir spécial de collaboration.

Depuis Schrader,² il n'est plus besoin de démontrer quelle assistance la linguistique peut apporter au sociologue dans l'étude des problèmes de parenté. Ce sont des linguistes et des philologues (Schrader, Rose)³ qui ont montré l'improbabilité de l'hypothèse—à laquelle tant de sociologues se cramponnaient encore à la même époque—de survivances matrilineaires dans la famille antique. Le linguiste apporte au sociologue des étymologies qui permettent d'établir, entre certains termes de parenté, des liens qui n'étaient pas immédiatement perceptibles. Inversement, le sociologue peut

1 *JPs* 20 (1924). 907.

2 O. Schrader, *Prehistoric Antiquities of the Aryan Peoples*, tr. F. B. Jevons (London 1890), Ch. xii, Part. iv.

3 O. Schrader, *loc. cit.*; H. J. Rose, "On the Alleged Evidence for Mother-Right in Early Greece," *Folklore*, 22 (1911).

faire connaître au linguiste des coutumes, des règles positives et des prohibitions qui font comprendre la persistance de certains traits du langage, ou l'instabilité de termes ou de groupe de termes. Au cours d'une récente séance du Cercle Linguistique de New York, M. Julien Bonfante illustre ce point de vue en rappelant l'étymologie du nom de l'oncle dans certaines langues romanes: le grec *θεῖος* donnant, en italien et en portugais, *zío* et *tío*; et il ajoutait que dans certaines régions de l'Italie, l'oncle se nomme *barba*. La "barbe," le "divin" oncle, que de suggestions ces termes n'apportent-ils pas au sociologue! Les recherches du regretté Hocart sur le caractère religieux de la relation avunculaire et le vol du sacrifice par les maternels, reviennent aussitôt à la mémoire.⁴ Quelle que soit l'interprétation qu'il convient de donner aux faits recueillis par Hocart (la sienne n'est certes pas entièrement satisfaisante), il est hors de doute que le linguiste collabore à la solution du problème en décelant, dans le vocabulaire contemporain, la persistance tenace de relations disparues. En même temps, le sociologue explique au linguiste la raison de son étymologie, et confirme sa validité. Plus récemment, c'est en s'attaquant en linguiste aux systèmes de parenté de l'Asie du Sud que Paul K. Benedict a pu apporter une importante contribution à la sociologie familiale de cette partie du monde.⁵

Mais en procédant de la sorte, linguistes et sociologues poursuivent indépendamment leurs routes respectives. Ils font, sans doute, halte de temps à autre pour se communiquer certains résultats; ces résultats proviennent cependant de démarches différentes, et aucun effort n'est tenté pour faire bénéficier un groupe des progrès techniques et méthodologiques accomplis par l'autre. Cette attitude pouvait s'expliquer à une époque où la recherche linguistique s'appuyait surtout sur l'analyse historique. Par rapport à la recherche ethnologique telle qu'elle se pratiquait pendant la même période, la différence était de degré plutôt que de nature. Les linguistes avaient une méthode plus rigoureuse; leurs résultats étaient mieux établis; les sociologues pouvaient s'inspirer de leur exemple en "renonçant à prendre pour base de leurs classifications la considération dans

4 A. M. Hocart, "Chieftainship and the Sister's Son in the Pacific," *Am An.* 17 (1915); "The Uterine Nephew," *Man* 3 (1923). no 4; "The Cousin in Vedic Ritual," *IA* 54 (1925); etc.

5 P. K. Benedict, "Tibetan and Chinese Kinship Terms," *HJAs* 6 (1942); "Studies in Thai Kinship Terminology," *JAOS* 63 (1943).

l'espace des espèces actuelles";⁶ mais après tout, l'anthropologie et la sociologie n'attendaient de la linguistique que des leçons; rien ne laissait présager une révélation.⁷

La naissance de la phonologie a bouleversé cette situation. Elle n'a pas seulement renouvelé les perspectives linguistiques: une transformation de cette ampleur n'est pas limitée à une discipline particulière. La phonologie ne peut manquer de jouer, vis-à-vis des sciences sociales, le même rôle rénovateur que la physique nucléaire, par exemple, a joué pour l'ensemble des sciences exactes. En quoi consiste cette révolution, quand nous essayons de l'envisager dans ses implications les plus générales? C'est l'illustre maître de la phonologie, N. Trubetzkoy, qui nous fournira réponse à cette question. Dans un article-programme,⁸ il ramène, en somme, la méthode phonologique à quatre démarches fondamentales: en premier lieu, la phonologie passe de l'étude des phénomènes linguistiques *conscients* à celle de leur infrastructure *inconsciente*; elle refuse de traiter les *termes* comme des entités indépendantes, prenant au contraire comme base de son analyse les *relations* entre les termes; elle introduit la notion de *système*: "La phonologie actuelle ne se borne pas à déclarer que les phénomènes sont toujours membres d'un système, elle *montre* des systèmes phonologiques concrets et met en évidence leur structure";⁹ enfin elle vise à la découverte de *lois générales* soit trouvées par induction, soit déduites logiquement, . . . ce qui leur donne un caractère absolu.¹⁰

Ainsi, pour la première fois, une science sociale parvient à formuler des relations nécessaires. Tel est le sens de cette dernière phrase de Trubetzkoy, tandis que les règles précédentes montrent comment la linguistique doit s'y prendre pour parvenir à ce résultat. Il ne nous appartient pas de montrer ici que les prétentions de Trubetzkoy sont justifiées; la grande majorité des linguistes

6 L. Brunschvicg, *Le Progrès de la conscience dans la philosophie occidentale*, 2 (Paris, 1927). 562.

7 Entre 1900 et 1920, les fondateurs de la linguistique moderne, Ferdinand de Saussure et Antoine Meillet, se placent résolument sous la protection des sociologues. C'est seulement après 1920 que Marcel Mauss commence, comme disent les économistes, à renverser la tendance.

8 N. Trubetzkoy, "La Phonologie actuelle," en: *Psychologie du langage*, (Paris, 1933).

9 op. cit. p. 243.

10 *ibid.*

modernes semble suffisamment d'accord sur ce point. Mais quand un événement de cette importance prend place dans l'une des sciences de l'homme, il est non seulement permis aux représentants des disciplines voisines, mais requis d'eux, de vérifier immédiatement ses conséquences, et son application possible à des faits d'un autre ordre.

Des perspectives nouvelles s'ouvrent alors. Il ne s'agit plus seulement d'une collaboration occasionnelle, où le linguiste et le sociologue, travaillant chacun dans son coin, se lancent de temps en temps ce que chacun trouve qui peut intéresser l'autre. Dans l'étude des problèmes de parenté (et sans doute aussi dans l'étude d'autres problèmes), le sociologue se voit dans une situation formellement semblable à celle du linguiste phonologue: comme les phonèmes, les termes de parenté sont des éléments de signification; comme eux, ils n'acquièrent cette signification qu'à la condition de s'intégrer en systèmes; les "systèmes de parenté", comme les "systèmes phonologiques", sont élaborés par l'esprit à l'échelle de la pensée inconsciente; enfin la récurrence, en des régions éloignées du monde et dans des sociétés profondément différentes, de formes de parenté, règles de mariage, attitudes pareillement prescrites entre certains types de parents, etc., donne à croire que, dans un cas comme dans l'autre, les phénomènes observables résultent du jeu des lois générales, mais cachées. Le problème peut donc se formuler de la façon suivante: dans un *autre ordre de réalité*, les phénomènes de parenté sont des phénomènes du *même type* que les phénomènes linguistiques. Le sociologue peut-il, en utilisant une méthode analogue *quant à la forme* (sinon quant au contenu) à celle introduite par la phonologie, faire accomplir à sa science un progrès analogue à celui qui vient de prendre place dans les sciences linguistiques?

On se sentira plus disposé encore à s'engager dans cette direction quand on aura fait une constatation supplémentaire: l'étude des problèmes de parenté se présente aujourd'hui dans les mêmes termes, et semble en proie aux mêmes difficultés, que la linguistique à la veille de la révolution phonologique. Entre l'ancienne linguistique, qui cherchait avant tout dans l'histoire son principe d'explication, et les tentatives de Rivers, il existe une analogie frappante: dans les deux cas, l'étude diachronique doit seule—ou à peu près—rendre compte des phénomènes synchroniques. Comparant la phonologie et l'ancienne linguistique, Trubetzkoy définit

la première comme un "structuralisme et un universalisme systématique" qu'il oppose à l'individualisme et à l'"atomisme" des écoles antérieures. Et quand il envisage l'étude diachronique, c'est dans une perspective profondément modifiée: "L'évolution du système phonologique est, à chaque moment donné, dirigé par la *tendance vers un but* . . . Cette évolution a donc un sens, une logique interne, que la phonologie historique est appelée à mettre en évidence."¹¹ Cette interprétation "individualiste," "atomiste," exclusivement fondée sur la contingence historique, critiquée par Trubetzkoy et Jakobson, c'est bien la même, en effet, que celle généralement appliquée aux problèmes de parenté.¹² Chaque détail de terminologie, chaque règle spéciale du mariage, est rattachée à une coutume différente, comme une conséquence ou comme un vestige: on tombe dans une débauche de discontinuité. Nul ne se demande comment les systèmes de parenté, considérés dans leur ensemble synchronique, pourraient être le résultat arbitraire de la rencontre entre plusieurs institutions hétérogènes (la plupart d'ailleurs hypothétiques), et cependant fonctionner avec une régularité et une efficacité quelconque.¹³

Cependant une difficulté préliminaire s'oppose à la transposition de la méthode phonologique aux études de sociologie primitive. L'analogie superficielle entre les systèmes phonologiques et les systèmes de parenté est si grande qu'elle engage immédiatement sur une fausse piste. Celle-ci consiste à assimiler, du point de vue de leur traitement formel, les termes de parenté aux phonèmes du langage. On sait que pour atteindre une loi de structure, le linguiste analyse les phonèmes en "éléments différentiels", qu'il est possible alors d'organiser en un ou plusieurs "couples d'oppositions."¹⁴ Le sociologue pourrait être tenté de dissocier les termes

11 op. cit., p. 245; R. Jakobson, "Prinzipien der historischen Phonologie," *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 4; aussi les "Remarques sur l'évolution phonologique du russe" du même auteur, *ibid.* 2.

12 W. H. R. Rivers, *The History of Melanesian Society* (London 1914), *passim*; *Social Organization*, ed. W. J. Perry (London 1924), ch. iv.

13 Dans le même sens, S. Tax, "Some Problems of Social Organization," in F. Eggan, ed., *Social Anthropology of North American Tribes* (Chicago, 1937).

14 R. Jakobson, "Observations sur le classement phonologique des consonnes," *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences* (Gand, 1938).

de parenté d'un système donné en suivant une méthode analogue. Dans notre système de parenté, par exemple, le terme *père* a une connotation positive en ce qui concerne le sexe, l'âge relatif, la génération; il a par contre une extension nulle, et ne peut traduire une relation d'alliance. Ainsi on se demandera, pour chaque système, quelles sont les relations exprimées, et pour chaque terme du système, quelle connotation—positive ou négative—il possède par rapport à chacune de ces relations: génération, extension, sexe, âge relatif, affinité, etc. C'est à cet étage "microsociologique" qu'on espérera apercevoir les lois de structure les plus générales, comme le linguiste découvre les siennes à l'étage infra-phonémique, ou le physicien à l'étage infra-moléculaire, c'est à dire au niveau de l'atome. On pourrait interpréter dans ces termes l'intéressante tentative de Davis et Warner.¹⁵

Mais aussitôt, une triple objection se présente. Une analyse véritablement scientifique doit être réelle, simplificatrice, et explicative. Ainsi les éléments différentiels, qui sont le terme de l'analyse phonologique, possèdent une existence objective au triple point de vue psychologique, physiologique et même physique; ils sont moins nombreux que les phonèmes formés par leur combinaison; enfin ils permettent de comprendre et de reconstruire le système. Rien de tel ne résulterait de l'hypothèse précédente. Le traitement des termes de parenté, tel que nous venons de l'imaginer, n'est analytique qu'en apparence: car en fait, le résultat est plus abstrait que le principe; au lieu d'aller vers le concret on s'en éloigne, et le système définitif—si système il y a—ne saurait être que conceptuel. En second lieu, l'expérience de Davis et Warner prouve que le système obtenu par ce procédé est infiniment plus compliqué et difficile à interpréter que les données de l'expérience.¹⁶ Enfin l'hypothèse n'a aucune valeur explicative: elle ne fait pas comprendre la nature du système; elle permet moins encore de reconstituer sa genèse.

Quelle est la raison de cet échec? Une fidélité trop littérale à la méthode du linguiste en trahit en réalité l'esprit. Les termes de parenté n'ont pas seulement une existence sociologique: ce sont aussi

15 K. Davis and W. L. Warner, "Structural Analysis of Kinship," *AmAn.* 37 (1935).

16 C'est ainsi qu'au terme de l'analyse de ces auteurs, le terme "mari" se trouve remplacé par la formule:

$$\begin{array}{c} 2a/2d/O \text{ la } g \\ C \quad S U \text{ /Ego (loc. cit.)} \end{array}$$

des éléments du discours. Il ne faut pas, en s'empressant de leur transposer les méthodes d'analyse du linguiste, oublier qu'en tant que parties du vocabulaire, ils relèvent de ces méthodes, non pas de façon analogique, mais directe. Or la linguistique enseigne précisément que l'analyse phonologique n'a pas de prise directe sur les mots, mais seulement sur les mots préalablement dissociés en phonèmes. *Il n'y a pas de relations nécessaires à l'étage du vocabulaire.* Cela est vrai de tous les éléments du vocabulaire—y compris les termes de parenté. Cela est vrai en linguistique et doit donc être vrai "ipso facto" pour une sociologie du langage. Une tentative comme celle dont nous discutons en ce moment la possibilité consisterait donc à étendre la méthode phonologique, mais en oubliant son fondement. Kroeber a, dans un article déjà ancien, prévu cette difficulté d'une manière prophétique.¹⁷ Et s'il a conclu, à ce moment, à l'impossibilité d'une analyse structurale des termes de parenté, c'est que la linguistique elle-même se trouvait alors réduite à une analyse phonétique, psychologique et historique. Les sciences sociales doivent, en effet, partager les limitations de la linguistique; mais elles peuvent aussi profiter de ses progrès.

Il ne faut pas négliger non plus la différence très profonde qui existe entre le tableau des phonèmes d'une langue et le tableau des termes de parenté d'une société. Dans le premier cas, il n'y a pas de doute quant à la fonction: nous savons tous à quoi un langage sert; il sert à la communication. Ce que le linguiste a longtemps ignoré, par contre, et que la phonologie seule lui a permis de découvrir, c'est le moyen, grâce auquel le langage parvient à ce résultat. La fonction était évidente; le système restait inconnu. A cet égard le sociologue se trouve dans la situation inverse: que les termes de parenté constituent des systèmes, nous le savons clairement depuis Lewis H. Morgan; par contre nous ignorons toujours quel est l'usage auquel ils sont destinés. La méconnaissance de cette situation initiale réduit la plupart des analyses structurales des systèmes de parenté à de pures tautologies. Elles démontrent ce qui est évident, et négligent ce qui reste inconnu.

Cela ne signifie pas que nous devons renoncer à introduire un ordre et à découvrir une signification dans les nomenclatures de parenté. Mais il faut au moins reconnaître les problèmes spéciaux que pose une sociologie du vocabulaire, et le caractère ambigu des

17 A. L. Kroeber, "Classificatory System of Relationship," *JRAI*, 1909.

relations qui unissent ses méthodes à celles de la linguistique. Pour cette raison, il serait préférable de se limiter à la discussion d'un cas où l'analogie se présente de façon simple. Nous en avons heureusement la possibilité.

Ce que l'on appelle généralement "système de parenté" recouvre, en effet, deux ordres très différents de réalité. Il y a d'abord des termes, par lesquels s'expriment les différents types de relations familiales. Mais la parenté ne s'exprime pas seulement dans une nomenclature: les individus, ou les classes d'individus qui utilisent les termes, se sentent (ou ne se sentent pas, selon les cas) tenus les uns par rapport aux autres à une conduite déterminée: respect ou familiarité, droit ou devoir, affection ou hostilité. Ainsi, à côté de ce que nous proposons de nommer le *système des appellations* (et qui constitue, à proprement parler, un système de vocabulaire), il y a un autre système, de nature également psychologique et sociale, que nous désignerons comme *système des attitudes*. Or s'il est vrai (comme on l'a montré plus haut) que l'étude des systèmes d'appellations nous place dans une situation analogue à, mais inverse de, celle où nous sommes en présence des systèmes phonologiques, cette situation se trouve, pour ainsi dire, "redressée" quand il s'agit des systèmes d'attitudes. Nous devinons le rôle joué par ces derniers, qui est d'assurer la cohésion et l'équilibre du groupe, mais nous ne comprenons pas la nature des connexions existant entre les diverses attitudes, et nous n'apercevons pas leur nécessité.¹⁸ En d'autres termes, et comme dans le cas du langage, nous connaissons la fonction, mais c'est le système qui nous manque.

Entre *système des appellations* et *système des attitudes* nous voyons donc une différence profonde, et nous nous séparerions sur ce point de A. R. Radcliffe-Brown s'il avait vraiment cru, comme on le lui a parfois reproché, que le second n'était que l'expression, ou la traduction sur le plan affectif, du premier.¹⁹ Au cours de ces dernières années, de nombreux exemples ont été fournis de groupes

18 Il faut excepter l'œuvre remarquable de W. Lloyd Warner, "Morphology and Functions of the Australian Murngin Type of Kinship," *AmAn.* 32-33 (1930-31), où l'analyse du système des attitudes, discutabile quant au fond, n'en inaugure pas moins une phase nouvelle dans l'étude des problèmes de parenté.

19 A. R. Radcliffe-Brown, "Kinship Terminology in California," *AmAn.* 37 (1935); "The Study of Kinship Systems," *JRAI* 61 (1941).

où le tableau des termes de parenté ne reflète pas exactement celui des attitudes familiales, et inversement.²⁰ On se tromperait en croyant que dans toute société, le système de parenté constitue le médium principal par lequel se règlent les relations individuelles; et même dans les sociétés où ce rôle lui est dévolu, il ne le remplit pas toujours au même degré. Au surplus, il faut toujours distinguer entre deux types d'attitudes: d'abord les attitudes diffuses, non-cristallisées et dépourvues de caractère institutionnel, dont on peut admettre qu'elles sont, sur le plan psychologique, le reflet ou l'efflorescence de la terminologie; et à côté, ou en plus des précédentes, les attitudes stylisées, obligatoires, sanctionnées par des tabous où des privilèges, et qui s'expriment à travers un cérémonial fixe. Loin que ces attitudes reflètent automatiquement la nomenclature, elles apparaissent souvent comme des élaborations secondaires destinées à résoudre des contradictions, et à surmonter des insuffisances, inhérentes au système des appellations. Ce caractère synthétique ressort de façon particulièrement frappante chez les Wik Monkan d'Australie; dans ce groupe, les privilèges de plaisanterie viennent sanctionner une contradiction entre les relations de parenté unissant deux hommes, préalablement à leur mariage, et la relation théorique qu'il faudrait supposer entre eux pour rendre compte de leur mariage subséquent avec deux femmes qui ne se trouvent pas, entre elles, dans la relation correspondante.²¹ Il y a contradiction entre deux systèmes de nomenclature possibles, et l'emphase placée sur les attitudes représente un effort pour intégrer, ou dépasser, cette contradiction entre les termes. On sera facilement d'accord avec Radcliffe-Brown pour affirmer l'existence de "real relations of interdependence between the terminology and the rest of the system";²² certains, au moins, de ses critiques se sont égarés en concluant, de l'absence d'un parallélisme rigoureux entre attitudes et nomenclature, à l'autonomie réciproque des deux ordres. Mais cette relation d'interdépendance n'est pas une correspondance terme à terme. Le système des attitudes constitue plutôt une intégration dynamique du système des appellations.

20 M. E. Opler, "Apache Data Concerning the Relation of Kinship Terminology to Social Classification," *AmAn.* 39 (1937); A. M. Halpern, "Yuma Kinship Terms," *ibid.* 44 (1942).

21 D. F. Thomson, "The Joking-Relationship and Organized Obscenity in North Queensland," *AmAn.* 37 (1935).

22 "The Study of Kinship System," *op. cit.*, p. 8. Cette dernière formule

Même dans l'hypothèse—à laquelle nous adhérons sans réserve—d'une relation fonctionnelle entre les deux systèmes, on a donc le droit, pour des raisons de méthode, de traiter les problèmes afférant à l'un et à l'autre comme des problèmes séparés. C'est ce que nous nous proposons de faire ici, pour un problème, considéré à juste titre comme le point de départ de toute théorie des attitudes: celui de l'oncle maternel. Nous essayerons de montrer comment une transposition formelle de la méthode suivie par le phonologue permet d'éclairer ce problème d'un jour nouveau. Si les sociologues lui ont accordé une attention particulière, c'est, en effet, seulement, parce que la relation entre l'oncle maternel et le neveu semblait faire l'objet d'un important développement dans un très grand nombre de sociétés primitives. Mais il ne suffit pas de constater cette fréquence; il faut en découvrir la raison.

Rappelons rapidement les principales étapes du développement de ce problème. Pendant tout le 19^e siècle et jusqu'à Sydney Hartland,²³ on a volontiers interprété l'importance de l'oncle maternel comme une survivance d'un régime matrilineaire. Celui-ci restait purement hypothétique, et sa possibilité était particulièrement douteuse en présence des exemples européens. Par ailleurs, la tentative de Rivers²⁴ pour expliquer l'importance de l'oncle maternel dans l'Inde du Sud comme un résidu du mariage entre cousins croisés aboutissait à un résultat particulièrement navrant: l'auteur lui-même devait reconnaître que cette interprétation ne pouvait rendre compte de tous les aspects du problème, et il se résignait à l'hypothèse que *plusieurs* coutumes hétérogènes et maintenant disparues (le mariage des cousins n'étant que l'une d'elle) dussent être invoquées pour comprendre l'existence *d'une seule* institution. L'atomisme et le mécanisme triomphaient.²⁵ En fait, c'est seulement avec l'article capital de Lowie sur le complexe matrilineaire²⁶ que s'ouvre ce qu'on aimerait appeler la "phase moderne" du problème

de Radcliffe-Brown nous semble beaucoup plus satisfaisante que son affirmation de 1935 que les attitudes présentent "a fairly high degree of correlation with the terminological classification" (*AmAn.* 1935, p. 53).

23 S. Hartland, "Matrilineal Kinship and the Question of its Priority," *MAmAnAs.* 4 (1917).

24 W. H. R. Rivers, "The Marriage of Cousins in India," *JRAS*, July, 1907.

25 *op. cit.*, p. 624.

26 R. H. Lowie, "The Matrilineal Complex," *UCPAE* 16 (1919), no. 2.

de l'avunculat. Lowie montre que la corrélation invoquée, ou postulée, entre la prédominance de l'oncle maternel et un régime matrilineaire ne résiste pas à l'analyse; en fait, l'avunculat se rencontre associé à des régimes patrilinéaires aussi bien qu'à des régimes matrilineaires. Le rôle de l'oncle maternel ne s'explique pas comme une conséquence ou une survivance d'un régime de droit maternel; c'est seulement l'application particulière "of a very general tendency to associate definite social relations with definite forms of kinship regardless of maternal or paternal side." Ce principe, introduit pour la première fois par Lowie en 1919, selon lequel il existe une tendance générale à *qualifier les attitudes* constitue la seule base positive d'une théorie des systèmes de parenté. Mais en même temps, Lowie laissait certaines questions sans réponse: qu'appelle-t-on au juste avunculat? Ne confond-on pas sous un terme unique des coutumes et des attitudes différentes? Et s'il est vrai qu'il existe une tendance à qualifier toutes les attitudes, pourquoi certaines attitudes seulement se trouvent associées à la relation avunculaire, et non pas, selon les groupes considérés, n'importe quelles attitudes possibles?

Ouvrons ici une parenthèse pour souligner l'analogie frappante qui se manifeste entre la marche de notre problème et certaines étapes de la réflexion linguistique: la diversité des attitudes possibles dans le domaine des relations inter-individuelles est pratiquement illimitée; il en est de même pour la diversité des sons que l'appareil vocal peut articuler, et produit effectivement dans les premiers mois de la vie humaine. Chaque langue, cependant, ne retient qu'un très petit nombre parmi tous les sons possibles, et la linguistique se pose à cet égard deux questions: pourquoi certains sons ont-ils été sélectionnés? Quelles relations existe-t-il entre un ou plusieurs des sons choisis et tous les autres?²⁷ Notre esquisse de l'histoire du problème de l'oncle maternel se trouve précisément au même stade: le groupe social, comme la langue, trouve à sa disposition un très riche matériel psycho-physiologique; comme la langue aussi, il n'en retient que certains éléments dont quelques-uns au moins restent les mêmes à travers les cultures les plus diverses, et qu'il combine en structures toujours diversifiées. On se demande

27 Roman Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (Uppsala, 1941).

alors quelle est la raison du choix, et quelles sont les lois des combinaisons.

En ce qui concerne le problème particulier de la relation avunculaire, c'est alors vers Radcliffe-Brown qu'il convient de se tourner; son célèbre article sur l'oncle maternel en Afrique du Sud²⁸ est la première tentative pour atteindre et analyser les modalités de ce que nous pourrions appeler le "principe général de la qualification des attitudes." Il suffira de rappeler rapidement ici les thèses fondamentales de cette étude aujourd'hui classique.

Selon Radcliffe-Brown, le terme d'avunculat recouvre deux systèmes d'attitudes antithétiques: dans un cas, l'oncle maternel représente l'autorité familiale; il est redouté, obéi, et possède des droits sur son neveu; dans l'autre, c'est le neveu qui exerce à l'égard de son oncle des privilèges de familiarité, et peut le traiter plus ou moins en victime. En second lieu, il existe une corrélation entre l'attitude vis-à-vis de l'oncle maternel et l'attitude par rapport au père. Dans les deux cas, nous trouvons les deux mêmes systèmes d'attitudes, mais inversés: dans les groupes où la relation entre père et fils est familière, celle entre oncle maternel et neveu est rigoureuse; et là où le père apparaît comme l'austère dépositaire de l'autorité familiale, c'est l'oncle qui est traité avec liberté. Les deux groupes d'attitudes forment donc, comme dirait le phonologue, deux couples d'oppositions. Radcliffe-Brown terminait en proposant une interprétation du phénomène: la filiation détermine, en dernière analyse, le sens de ces oppositions. En régime patrilinéaire où le père, et la lignée du père, représentent l'autorité traditionnelle, l'oncle maternel est considéré comme, parfois même appelé comme, et généralement traité comme, une "mère masculine." La situation inverse se trouve réalisée en régime matrilinéaire: là, l'oncle maternel incarne l'autorité, et les relations de tendresse et de familiarité se fixent sur le père et sur sa lignée.

On pourrait difficilement exagérer l'importance de cette contribution de Radcliffe-Brown. Après l'impitoyable critique de la métaphysique évolutionniste si magistralement conduite par Lowie, c'est l'effort de synthèse repris sur une base positive. Dire que cet effort n'a pas atteint d'un seul coup son terme n'est certes pas atténuer l'hommage qu'on doit rendre au grand sociologue anglais. Recon-

28 A. R. Radcliffe-Brown, "The Mother's Brother in South Africa," *SAJ/Sc.* 21 (1924).

naïssons donc que l'article de Radcliffe-Brown laisse, lui aussi, ouvertes des questions redoutables: En premier lieu, l'avunculat n'est pas présent dans tous les systèmes matrilineaires et patrilineaires; et on le trouve parfois dans des systèmes qui ne sont ni l'un ni l'autre.²⁹ Ensuite la relation avunculaire n'est pas une relation à deux, mais à quatre termes: elle suppose un frère, une sœur, un beau-frère, et un neveu. Une interprétation comme celle de Radcliffe-Brown isole arbitrairement certains éléments d'une structure globale et doit être traitée comme telle. Quelques exemples simples mettront en évidence cette double difficulté.

L'organisation sociale des indigènes de Iles Trobriand, en Mélanésie, se caractérise par la filiation matrilineaire, des relations libres et familières entre père et fils, et un antagonisme marqué entre oncle maternel et neveu.³⁰ Au contraire, les Tcherkesses du Caucase, qui sont patrilineaires, placent l'hostilité entre père et fils, tandis que l'oncle maternel aide son neveu, et lui fait présent d'un cheval quand il se marie.³¹ Jusqu'ici, nous sommes dans les limites du schéma de Radcliffe-Brown. Mais considérons les autres relations familiales en cause: Malinowski a montré qu'aux Iles Trobriand, mari et femme vivent dans une atmosphère d'intimité tendre, et que leurs relations présentent un caractère de réciprocité. Par contre, les relations entre frère et sœur sont dominées par un tabou d'une extrême rigueur. Quelle est maintenant la situation au Caucase? C'est la relation entre frère et sœur qui est la relation tendre, à tel point que chez les Pschav, une fille unique "adopte" un "frère" qui jouera auprès d'elle le rôle, habituel au frère, de chaste compagnon de lit.³² Mais la situation est toute différente entre époux: un Tcherkesse n'ose pas paraître en public avec sa femme et ne la visite qu'en secret. Selon Malinowski, il n'est pas d'insulte plus grave, aux Trobriand, que de dire à un homme qu'il ressemble à sa

29 Ainsi les Mundugomor de Nouvelle Guinée, où la relation entre oncle maternel et neveu est constamment familière, tandis que la filiation est alternativement patrilineaire et matrilineaire. Cf. Margaret Mead, *Sex and Temperament in Three Primitive Societies* (New York, 1935), pp. 176-85.

30 B. Malinowski, *The Sexual Life of Savages in Northwestern Melanesia* (London, 1929), 2 vols.

31 Dubois de Monpereaux (1839), cit. d'après M. Kovalevski, "La Famille matriarcale au Caucase," *L'Anthropologie*, IV (1893).

32 *ibid.*

sœur; le Caucase offre un exact équivalent de cette prohibition avec l'interdiction de s'informer auprès d'un homme de la santé de sa femme.

Quand on considère des sociétés du type "Tcherkesse" ou du type "Trobriand", il n'est donc pas suffisant d'étudier la corrélation des attitudes: *père/fils*, et *oncle/fils de la sœur*. Cette corrélation n'est qu'un aspect d'un système global où quatre types de relations sont présents et organiquement liés, à savoir: *frère/sœur*, *mari/femme*, *père/fils*, *oncle mat./fils de la sœur*. Les deux groupes qui nous ont servi d'exemple fournissent l'un et l'autre des applications d'une loi qui peut se formuler comme suit: dans les deux groupes, la relation entre oncle maternel et neveu est, à la relation entre frère et sœur, comme la relation entre père et fils est à la relation entre mari et femme. Si bien qu'une relation étant connue, il serait toujours possible de déduire les autres.

Envisageons maintenant un troisième cas: les Semiang de Malekula, dans les Nouvelles Hébrides, qui ont la filiation patrilinéaire.³³ Là, nous ne trouvons pas de tabou entre frère et sœur: c'est la sœur qui sert d'intermédiaire à son frère pour organiser les aventures amoureuses de ce dernier. Entre mari et femme, par contre, il existe un tabou des noms propres, et un antagonisme latent qui se traduit par une jalousie violente et réciproque. Le fils est libre de désobéir à son père, mais il doit une obéissance absolue à l'oncle maternel (qui apparaît, parfois à cause du mariage entre cousins croisés, comme mari de la sœur du père). Que faut-il conclure de cet exemple? La corrélation entre formes de l'avunculat et types de filiation n'épuise pas le problème: des formes différentes d'avunculat peuvent coexister avec un même type de filiation patrilinéaire ou matrilineaire. Mais nous trouvons toujours la même relation fondamentale entre les quatre couples d'oppositions qui sont nécessaires à l'élaboration du système. Ce fait apparaîtra plus clairement dans les schémas suivants qui illustrent nos trois exemples, et où le signe + représente les relations tendres ou familières, et le signe — les relations marquées par l'hostilité, l'antagonisme ou la réserve. Cette simplification n'est pas entièrement légitime, mais on peut l'utiliser de façon provisoire. Nous procéderons plus loin aux distinctions indispensables.

33 A. B. Deacon, *Malekula: A Vanishing People in the New Hebrides* (London 1934).

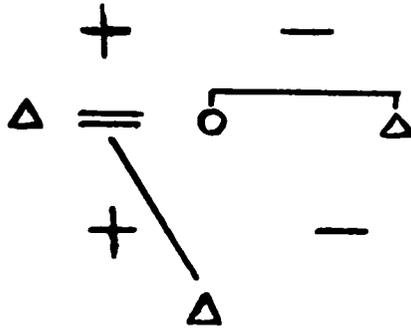


FIG. 1—Ilés Trobriand (matrilinéaires)

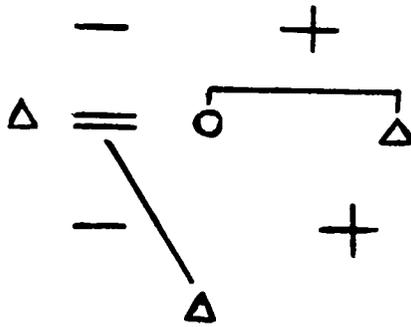


FIG. 2—Tcherkesses (patrilinéaires)

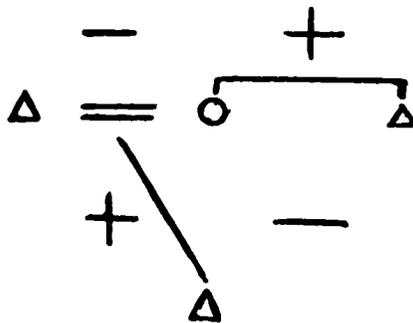


FIG. 3—Semiang (patrilinéaires)

Nous voyons donc que l'avunculat, pour être compris, doit être traité comme une relation intérieure à un système, et que c'est le système lui-même qui doit être considéré dans son ensemble, pour

en apercevoir la structure. Cette structure repose elle-même sur quatre termes (frère, sœur, père, fils) unis entre eux par deux couples d'oppositions corrélatives, et tels que, dans chacune des deux générations en cause, il existe toujours une relation positive et une relation négative. Qu'est-ce, maintenant, que cette structure et quelle peut être sa raison? La réponse est la suivante: cette structure est la structure de parenté la plus simple qu'on puisse concevoir et qui puisse exister. C'est, à proprement parler, *l'élément de parenté*.

A l'appui de cette affirmation, on peut faire valoir un argument d'ordre logique: pour qu'une structure de parenté existe, il faut que s'y trouvent présents les trois types de relations familiales toujours donnés dans la société humaine, c'est à dire: une relation de consanguinité, une relation d'alliance, une relation de filiation; autrement dit, une relation de "sibling" à "sibling" (le terme anglais n'a malheureusement pas d'équivalent en français), une relation d'époux à épouse, une relation de parent à enfant. Il est aisé de se rendre compte que la structure ici considérée est celle qui permet de satisfaire à cette triple exigence selon le principe de la plus grande économie. Mais les considérations précédentes ont un caractère abstrait, et une preuve plus directe peut être invoquée pour notre démonstration.

Le caractère primitif et irréductible de l'élément de parenté tel que nous l'avons défini résulte en effet, de façon immédiate, de l'existence universelle de la prohibition de l'inceste. Celle-ci équivaut à dire que, dans la société humaine, un homme ne peut obtenir une femme que d'un autre homme, qui la lui cède sous forme de fille ou de sœur. On n'a donc pas besoin d'expliquer comment l'oncle maternel fait son apparition dans la structure de parenté: il n'y apparaît pas, il y est immédiatement donné, il en est la condition. L'erreur de la sociologie traditionnelle, comme de la linguistique traditionnelle, est d'avoir considéré les termes, et non les relations entre les termes.

Avant de pousser plus avant, éliminons rapidement quelques objections qui pourraient venir à l'esprit. En premier lieu, si la relation des "beaux-frères" forme l'axe inévitable autour duquel se construit la structure de parenté, pourquoi faire intervenir l'enfant issu du mariage dans la structure élémentaire? Il doit être entendu que l'enfant représenté peut être aussi bien l'enfant né, ou à naître. Mais ceci dit, l'enfant est indispensable pour attester le caractère dynamique et téléologique de la démarche initiale qui fonde la

parenté sur, et à travers, l'alliance. La parenté n'est pas un phénomène statique; elle n'existe que pour se perpétuer. Nous ne songeons pas ici au désir de perpétuer la race, mais au fait que, dans la plupart des systèmes de parenté, le déséquilibre initial qui se produit, dans une génération donnée, entre celui qui cède une femme et celui qui la reçoit, ne peut se stabiliser que par les contre-prestations prenant place dans les générations ultérieures. Même la structure de parenté la plus élémentaire existe simultanément dans l'ordre synchronique et dans celui de la diachronie.

En second lieu, ne pourrait-on concevoir une structure alternative, d'une égale simplicité, mais où les sexes seraient inversés, c'est à dire une structure mettant en cause une sœur, son frère, la femme de ce dernier, et la fille née de leur union? Sans doute; mais cette possibilité théorique peut être aussitôt éliminée sur une base expérimentale: dans la société humaine, ce sont les hommes qui échangent les femmes, non le contraire. Il reste à rechercher si certaines cultures n'ont pas tendu à réaliser une sorte d'image fictive de cette structure alternative. Les cas n'en peuvent être que rares.

Nous arrivons alors à une objection plus grave. Il se pourrait, en effet, que nous n'ayons réussi qu'à renverser le problème. La sociologie traditionnelle s'est acharnée à expliquer l'origine de l'avunculat, et nous nous sommes débarrassés de cette recherche en traitant le frère de la mère, non comme un élément extrinsèque, mais comme une donnée immédiate de la structure familiale la plus simple. Comment se fait-il alors, que nous ne rencontrions pas l'avunculat toujours et partout? Car si l'avunculat présente une distribution très fréquente, il n'est cependant pas universel. Il serait vain d'avoir évité l'explication des cas où il se trouve présent pour échouer seulement devant l'absence.

Observons d'abord que le système de parenté ne possède pas la même importance dans toutes les cultures. Il fournit à certaines le principe actif qui règle toutes les relations sociales, ou la plupart d'entre elles. Dans d'autres groupes, comme notre société, cette fonction est absente ou très diminuée; dans d'autres encore, comme le sociétés des Indiens des Plaines, elle n'est que partiellement remplie. Le système de parenté est un langage; ce n'est pas un langage universel, et d'autres moyens d'expression et d'action peuvent lui être préférés. Du point de vue du sociologue, cela revient à dire qu'en présence d'une culture déterminée, une question préliminaire se pose toujours: est-ce que le système est systéma-

tique? Une telle question, au premier abord absurde, ne le serait en vérité que par rapport à la langue; car la langue est le système de signification par excellence; elle ne peut pas ne pas signifier, et le tout de son existence est dans la signification. Au contraire, la question doit être examinée, avec une rigueur croissante, au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la langue pour envisager d'autres systèmes, qui prétendent aussi à la signification, mais dont la valeur de signification reste partielle, fragmentaire, ou subjective: organisation sociale, art, etc.

De plus, nous avons interprété l'avunculat comme un trait caractéristique de la structure élémentaire. Cette structure élémentaire, résultant de relations définies entre quatre termes, est à nos yeux le véritable *atome de parenté*.³⁴ Il n'y a pas d'existence qui puisse être conçue ou donnée en deçà des exigences fondamentales de sa structure, et, d'autre part, il est l'unique matière de construction des systèmes plus complexes. Car il y a des systèmes plus complexes; ou, pour parler plus exactement, tout système de parenté est élaboré à partir de cette structure élémentaire se répétant, ou se développant par l'intégration de nouveaux éléments. Il faut donc envisager deux hypothèses: celle où le système de parenté considéré procède par juxtaposition simple de structures élémentaires, et où, par conséquent, la relation avunculaire reste constamment apparente; et celle où l'unité de construction du système est déjà d'ordre plus complexe. Dans ce dernier cas, la relation avunculaire, tout en étant présente, pourra être masquée par, ou noyée dans, un contexte différencié. Par exemple, on peut concevoir un système prenant pour point de départ la structure élémentaire, mais en agrégeant, à la droite de l'oncle maternel, la femme de ce dernier, et à la gauche du père, d'abord la sœur du père, puis le mari de celle-ci. Ou pourrait aisément démontrer qu'un développement de cet ordre entraîne, à la génération suivante, un dédoublement parallèle: l'enfant doit alors être distingué en un fils et une fille, chacun uni par une relation symétrique, mais inverse, aux termes occupant, dans la structure, les autres positions périphériques (*nhlampta* sud-africaine, et héritage de la femme du frère de la mère). Dans une structure de cet ordre,

34 Il est sans doute superflu de souligner que l'atomisme, tel que nous l'avons critiqué chez Rivers, est celui de la philosophie, classique et non la conception structurale de l'atome telle qu'on la trouve dans la physique moderne.

la relation avunculaire continue d'être manifeste; mais elle n'est déjà plus prédominante. Elle peut s'effacer, ou se confondre avec d'autres, dans des structures d'une complexité encore plus grande. Mais précisément parce qu'elle relève de la structure élémentaire, la relation avunculaire réapparaît avec netteté, et tend à s'exaspérer, chaque fois que le système considéré présente un aspect critique: soit parce qu'il est en transformation rapide (Côte Pacifique Nord-Ouest); soit parce qu'il se trouve au point de contact et de conflit entre des cultures profondément différentes (Fiji, Inde du Sud); soit enfin parce qu'il est en train de subir une crise fatale (Moyen Age européen).

Il faudrait enfin ajouter que les symboles positif et négatif que nous avons utilisés dans les schémas précédents représentent une simplification excessive, acceptable seulement comme une étape de la démonstration. En réalité le système des attitudes élémentaires comprend au moins quatre termes: une attitude d'affection, de tendresse et de spontanéité; une attitude résultant de l'échange réciproque de prestations et de contre-prestations; et, en plus de ces relations bilatérales, deux relations unilatérales, l'une correspondant à l'attitude du créancier, l'autre à celle du débiteur. Autrement dit: mutualité (=); réciprocité (+); droit (+); obligation (—); ces quatre attitudes fondamentales peuvent être représentées dans leurs rapports réciproques de la façon suivante.

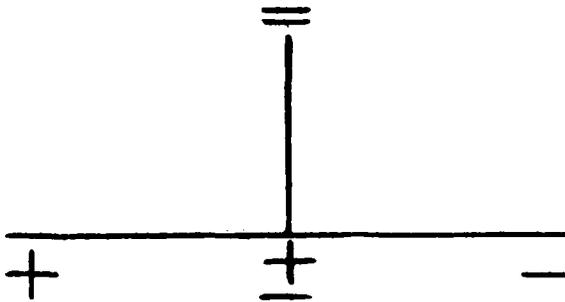


FIG. 4

Dans beaucoup de systèmes, la relation entre deux individus s'exprime souvent, non par une seule attitude, mais par plusieurs d'entre elles formant, pour ainsi dire, un paquet (ainsi, aux Iles Trobriand, entre mari et femme on trouve mutualité *plus* recipro-

cité). Il y a là une raison supplémentaire pour laquelle la structure fondamentale peut être difficile à dégager.

*

Nous avons essayé de montrer tout ce que l'analyse précédente doit aux maîtres contemporains de la sociologie primitive. Il faut cependant souligner aussi que, sur le point le plus fondamental, elle s'éloigne de leur enseignement. Citons, par exemple, Radcliffe-Brown:

"The unit of structure from which a kinship is built up is the group which I call an 'elementary family,' consisting of a man and his wife and their child or children... The existence of the elementary family creates three special kinds of social relationship, that between parent and child, that between children of the same parents (siblings), and that between husband and wife as parents of the same child or children... The three relationships that exist within the elementary family constitute what I call the first order. Relationships of the second order are those which depend on the connection of two elementary families through a common member, and are such as father's father, mother's brother, wife's sister, and so on. In the third order are such as father's brother's son and mother's brother's wife. Thus we can trace, if we have genealogical information, relationships of the fourth, fifth or nth order."³⁵

L'idée exprimée dans ce passage, selon laquelle la famille biologique constitue le point à partir duquel toute société élabore son système de parenté, n'est certes pas propre au maître anglais; il n'en est guère sur laquelle se réaliserait aujourd'hui une plus grande unanimité. Il n'en est pas non plus, à notre avis, de plus dangereuse. Sans doute, la famille biologique est présente, et se prolonge, dans la société humaine. Mais ce qui confert à la parenté son caractère de fait social n'est pas ce qu'elle doit censurer de la nature: c'est la démarche essentielle par laquelle elle s'en sépare. Un système de parenté ne consiste pas dans les liens objectifs de filiation ou de consanguinité donnés entre les individus; il n'existe que dans la conscience des hommes, il est un système arbitraire de représentations, non le développement spontané d'une situation de fait. Cela ne signifie certes pas que cette situation de fait soit automatiquement contredite, ou même simplement ignorée. Radcliffe-Brown a montré, dans des études aujourd'hui classiques, que même les systèmes d'apparence la plus

rigide et la plus artificielle, comme les systèmes australiens à classes matrimoniales, tiennent soigneusement compte de la parenté biologique. Mais une observation aussi indiscutable que la sienne laisse intact le fait, à nos yeux décisif, que dans la société humaine, la parenté n'est admise à s'établir et à se perpétuer que par, et à travers, des modalités déterminées d'alliance. Autrement dit, les relations traitées par Radcliffe-Brown de "relations du premier ordre" sont fonction, et dépendent, de celles qu'il considère comme secondaires et dérivées. Le caractère primordial de la parenté humaine est de requérir, comme condition d'existence, la mise en relation de ce que Radcliffe-Brown appelle "familles élémentaires." Donc, ce qui est vraiment "élémentaire," ce ne sont pas les familles, termes isolés, mais la relation entre ces termes. Aucune autre interprétation ne peut rendre compte de l'universalité de la prohibition de l'inceste, dont la relation avunculaire, sous son aspect le plus général, n'est qu'un corollaire, tantôt manifeste et tantôt enveloppé.

Parce qu'ils sont des systèmes de symboles, les systèmes de parenté offrent à l'anthropologue un terrain privilégié sur lequel ses efforts peuvent presque (et nous insistons sur ce: presque) rejoindre ceux de la science sociale la plus développée, c'est à dire la linguistique. Mais la condition de cette rencontre, dont une meilleure connaissance de l'homme peut être espérée, c'est de ne jamais perdre de vue que, dans le cas de l'étude sociologique comme dans celui de l'étude linguistique, nous sommes en plein symbolisme. Or, s'il est légitime, et en un sens inévitable, d'avoir recours à l'interprétation naturaliste pour essayer de comprendre l'émergence de la pensée symbolique, celle-ci une fois donnée, l'explication doit changer aussi radicalement de nature que le phénomène nouvellement apparu diffère de ceux qui l'ont précédé et préparé. A partir de ce moment, toute concession au naturalisme risquerait de compromettre les progrès immenses déjà accomplis dans le domaine linguistique et qui commencent à se dessiner aussi en sociologie familiale, et de rejeter cette dernière vers un empirisme sans inspiration ni fécondité.